

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole élémentaire publique Jean
Jaurès
Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne, 47)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0470453M_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Ecole élémentaire publique Jean
Jaurès
Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne, 47)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0470453M_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Alexia VALLE	Ingénieur de projet
Vérificateur	Anne-Marine ROBERT	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

L'école élémentaire publique Jean Jaurès est localisée au 11 avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny à Villeneuve-sur-Lot, dans le Lot-et-Garonne (47).

L'école élémentaire accueille environs 100 enfants âgés de 6 à 11 ans. L'école, propriété de la ville de Villeneuve-sur-Lot, s'étend sur une surface de 2750 m² environ et comprend :

- un bâtiment en forme de U qui se décompose en 3 : une partie utilisée par des salles de classe et un gymnase, une partie réservée à l'administration et une partie qui comprend un parking en rez-de-chaussée et un réfectoire au 1^{er} étage ainsi qu'un terrain de sport ouvert. La partie accueillant les salles de classe est la plus ancienne (1883).
- une cour de récréation au centre, qui est entièrement recouverte d'enrobé.

L'ETS ne comprend ni jardin pédagogique, ni logement de fonction.

Tous les bâtiments sont construits de plain-pied. Seule une cave (inutilisée et difficile d'accès) est présente sous une partie des locaux administratifs.

L'ensemble de l'ETS est en bon état général. Aucun indice de pollution n'a été relevé lors de la visite. Cependant, le personnel de l'ETS a précisé que des odeurs d'essence avaient été ressenties à proximité d'une évacuation d'eaux pluviales en juin 2010. Ce phénomène est recensé de façon ponctuelle et exceptionnelle.

Résultats des études historiques et documentaires

D'après les informations disponibles, cette école élémentaire a été construite en superposition avec le site BASIAS n° AQI4703187 (station-service), ce qui a motivé l'intégration de l'établissement scolaire à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique a mis en évidence que l'ETS a ouvert ses portes en 1883. Il s'agissait alors d'une école de filles. En 1961, la mairie a acheté des parcelles pour agrandir l'école. En 1997, la parcelle contiguë à l'école, l'ancien site

SOTODI est également rachetée. Pendant les travaux de réaménagement, des cuves auraient été découvertes. Aucune information quant à leur localisation et à leur inertage n'a pu être retrouvée. Cependant, le responsable de la visite de site nous a indiqué que celles-ci avaient été ensablées.

Le site BASIAS (n°AQI4703187), correspondant à une station-service, est donc partiellement superposé à l'ETS. Aucun document relatif à ces activités n'a été retrouvé. Néanmoins, des indices observés lors de la visite de site ont permis de confirmer la présence d'une ancienne station-service.

L'étude historique a également montré la présence d'un ancien garage (garage Lutétia), en contiguïté de l'ETS (au sud). Ce site n'est pas répertorié dans BASIAS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique local indique que la première nappe d'eau souterraine est la nappe des alluvions du Lot qui se trouve vers 3 m de profondeur. Son sens d'écoulement serait dirigé vers l'ouest ou le nord-ouest.

Le garage Le Lutétia serait donc situé en latéral hydraulique par rapport à l'ETS.

Etude de l'influence potentielle de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une école élémentaire, sans jardin pédagogique, deux scénarios d'exposition sont à considérer.

Deux scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- L'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable traversent potentiellement l'emprise du site BASIAS partiellement superposé à l'ETS. La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de composés volatils au travers des canalisations est donc retenue.

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des composés volatils provenant éventuellement des sites BASIAS :

La superposition du site BASIAS n° AQI4703187 et la contiguïté du garage Lutétia par rapport à l'ETS ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces sites sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'école élémentaire via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels n'est pas à considérer du fait de l'absence de jardin pédagogique et de l'âge des enfants (6 à 11 ans) pour lequel le porté main-bouche n'est pas pertinent.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement et sur la qualité de l'eau du robinet, nous proposons

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Ecole élémentaire publique Jean Jaurès - Aquitaine, Lot-et-Garonne (47), Villeneuve-sur-Lot
Note de Première Phase (NPP) N° 0470453M_RNPP*

que l'école élémentaire publique Jean Jaurès (n°0470453M) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles au stade de la phase 1 n'ont pas mis en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Le programme d'investigations de Phase 2 concerne :

- l'air du sol sous dalle du bâtiment abritant les salles de classe ;
- l'air du sol au plus près du bâtiment abritant le parking, le réfectoire et le gymnase (emplacement de l'ancienne station-service) ;
- l'eau du robinet.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».